



Groupe de négociation de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)

Groupe d'experts No.5 sur les questions relatives aux services financiers

ORDRE DU JOUR

Réunion des 13-14 mars 1997

**GROUPE D'EXPERTS N° 5 SUR DES
"QUESTIONS RELATIVES AUX SERVICES FINANCIERS"**

ORDRE DU JOUR

13-14 mars 1997

- | | | |
|-----------|--|----------------------|
| 1. | Adoption de l'ordre du jour | DAFFE/MAI/EG5/A(97)2 |
| 2. | Approbation du compte rendu succinct | DAFFE/MAI/EG5/M(97)1 |
| 3. | Clause relative à la balance des paiements | |
| | Note du Président | DAFFE/MAI/EG5(97)3 |
| | <u>Pour référence :</u>
Rapport du Groupe d'experts N° 5 au
Groupe de négociation | DAFFE/MAI/EG5(97)2 |
| | Contribution d'une délégation | DAFFE/MAI/RD(96)51 |
| | Note du Président du Groupe de
négociation | DAFFE/MAI(96)22 |
| | Déclaration des fonctionnaires du FMI | DAFFE/MAI/RD(96)35 |
| 4. | Politique monétaire et politique du taux
de change, rôle des autorités monétaires | |
| | Contribution des pays Membres | |
| | <u>Pour référence :</u>
Rapport du Groupe d'experts N° 5
au Groupe de négociation | DAFFE/MAI/EG5(97)2 |
| | Contribution d'une délégation | DAFFE/MAI/RD(96)51 |

5. Services financiers

Contribution des pays Membres

Pour référence :

Aide-mémoire de la réunion tenue en janvier par le Groupe d'experts N° 5

DAFFE/MAI/EG5/M(97)1

Rapport du Groupe d'experts N° 5 au Groupe de négociation

DAFFE/MAI/EG5(96)5

6. Autres questions

a) Dette publique/dette des entreprises publiques

Pour référence :

Définition de l'investisseur et de l'investissement

DAFFE/MAI(97)7

Note d'une délégation

DAFFE/MAI/EG5/RD(97)1

Contribution d'une délégation

DAFFE/MAI/RD(96)51

Rapport du Groupe d'experts N° 5 au Groupe de négociation

DAFFE/MAI/EG5(97)2

b) Transferts

Aide-mémoire de la réunion tenue en janvier par le Groupe d'experts N° 5

DAFFE/MAI/EG5/M(97)1

c) Investissement indirect

Pour référence :

Aide-mémoire de la réunion tenue en janvier par le Groupe de travail N° 5

DAFFE/MAI/EG5/M(97)1

7. Rapport au Groupe de négociation

8. Autres questions

Notes relatives à l'ordre du jour

Le Président encourage les délégations à examiner toutes les questions en suspens à l'issue des discussions tenues par le Groupe de travail N° 5 lors de sa réunion de janvier [voir DAFFE/MAI/EG5/M(97)1]. Les délégations devraient être prêtes à examiner ces questions lors de la réunion de mars, l'objectif étant de parvenir à des conclusions.

Les délégations sont également encouragées à examiner dans leur ensemble les Textes et Commentaires consolidés [DAFFE/MAI(97)1] afin de vérifier s'ils contiennent des dispositions soulevant des problèmes spécifiques ou particulièrement importants pour les services financiers et que le Groupe n'aurait peut-être pas identifié jusqu'ici.

Point 3 Le Groupe sera invité à examiner une proposition de clause relative à la balance des paiements, préparée par le président [DAFFE/MAI/EG5(97)3].

Point 4 Le Groupe sera invité à examiner des dispositions éventuelles concernant la politique monétaire et la politique de taux de change ainsi que le rôle des autorités monétaires, y compris les questions ayant trait aux actions des pouvoirs publics pour leur propre compte.

M. G. (d'une délégation), en sa qualité de coordonnateur, fera rapport au Groupe sur les résultats des travaux préparatoires réalisés sur ces questions. Voir Aide-mémoire joint en annexe au compte rendu succinct de la dernière réunion [DAFFE/MAI/EG5/M(97)1].

Point 5 Le Groupe sera invité à poursuivre ses travaux sur les services financiers de façon à pouvoir conclure son examen des questions identifiées dans l'Aide-mémoire joint en annexe au compte rendu succinct de la dernière réunion [DAFFE/MAI/EG5/M(97)1].

S'agissant de la question relative à l'appartenance à des instances d'auto-réglementation, M. S. (d'une délégation), en sa qualité de coordonnateur, fera rapport au Groupe sur les résultats des travaux préparatoires réalisés sur ce sujet. D'autres délégations ont également entrepris de préparer des notes sur d'autres questions spécifiques dans le domaine des services financiers. Voir Aide-mémoire joint en annexe du compte rendu succinct de la dernière réunion [DAFFE/MAI/EG5/M(97)1].

Point 6 a) Le Groupe sera invité à poursuivre le débat sur le traitement de la dette publique dans l'AMI.

M. A. (d'une délégation), en sa qualité de coordonnateur, fera rapport au Groupe sur les résultats des travaux préparatoires effectués sur cette question. Voir Aide-mémoire joint en annexe au compte rendu succinct de la dernière réunion [DAFFE/MAI/EG5/M(97)1].

Le document DAFFE/MAI(97)7 reproduit le texte de la définition de l'investissement que le Groupe de négociation, à sa réunion des 29 et 31 janvier, a décidé d'utiliser comme base de ses travaux futurs.

- b) Le Groupe sera invité à établir, à partir du texte proposé, la version définitive du paragraphe 4.6 de l'article de l'AMI relatif aux transferts.

M. B. (d'une délégation), en sa qualité de coordonnateur, fera rapport au Groupe sur les résultats des travaux préparatoires réalisés sur cette question. Voir Aide-mémoire joint en annexe au compte rendu succinct de la dernière réunion [DAFFE/MAI/EG5/M(97)1].

- c) Lors de la dernière réunion du Groupe, une délégation a proposé de préparer une note sur le traitement approprié, au regard de l'AMI, de l'investissement indirect dans le secteur des services financiers, note à soumettre au Groupe pour examen à sa réunion de mars.

Point 7

Conformément au mandat donné par le Groupe de négociation, le Groupe doit préparer un rapport sur le résultat de ses travaux que le Groupe de négociation examinera à sa réunion des 24 et 27 mars 1997. Dans ce rapport devraient figurer le projet de clause relative à la balance des paiements et les commentaires joints, ainsi que les résultats des discussions au titre des points 4 à 6 de l'ordre du jour.

MANDAT DU GROUPE D'EXPERTS N° 5
SUR DES "QUESTIONS RELATIVES AUX SERVICES FINANCIERS"

1. Le Groupe d'experts, ouvert à la participation de toutes les délégations, est chargé d'examiner le traitement des questions concernant les services financiers dans l'AMI et, le cas échéant, de formuler des propositions, y compris des propositions de textes.
2. Le Groupe :
 - a. remettra son avis définitif au Groupe de rédaction n°3 en ce qui concerne la définition de l'investissement ;
 - b. étudiera la nécessité de sauvegardes générales, notamment en ce qui concerne la balance des paiements, compte tenu du rôle du Fonds monétaire international ; et
 - c. achèvera ses travaux sur les questions spécifiques ou particulièrement importantes dans le domaine des services financiers.
3. Le Groupe se réunira en janvier et en mars 1997 et soumettra un rapport au Groupe de négociation en ce qui concerne les sujets mentionnés au paragraphe 2 a. et b. en janvier, et en ce qui concerne les sujets mentionnés au paragraphe 2 c. en mars 1997.
4. Le mandat du Groupe s'achèvera après soumission de son rapport au Groupe de négociation, sauf si celui-ci en décide autrement.